## **FFE-BLITZ**

<b>CHALLENGE DE BLITZ 2020-21</b>	
MOIS	FIN DE LA COLLECTE
Septembre	05/10/20 à 12h00
Octobre	02/11/20 à 12h00
Novembre	30/11/20 à 12h00
Décembre	04/01/21 à 12h00
Janvier	01/02/21 à 12h00
Février	01/03/21 à 12h00
Mars	29/03/21 à 12h00
Avril	03/05/21 à 12h00

FINALE DU CHALLENGE LES 15 & 16 MAI 2021 Les boules « papi » doivent être transmises à M. ROUAH

## orscholz@club-internet.fr

Avant la transmission procéder aux modifications internes suivantes : Page Tournoi/Editer du logiciel « PAPI » :

• remplacer le titre synoptique par le n° du club suivi du n° d'ordre du tournoi, sur 2 caractères depuis le début de la saison et rien de plus.

<u>Exemple</u>: Tournoi de la Saint Michel organisé par le club Cavalier de la Tourelle, St Mandé (n° du club M94028) le 29 Septembre 2020 premier de la saison 2020-21 pour ce club devient : M9402801.

Le suivant du même club sera M9402802 puis 03 etc.

 vérifier qu'il ne reste qu'un seul départage, le 1<sup>er</sup> et qui doit être « Performance »

Ces modifications sont réversibles ne changent RIEN aux résultats du tournoi.

- Le classement utilisé doit être « BLITZ » et la base Blitz en ligne sur le site FFE doit être exploitée par le logiciel <u>Papi dernière version</u>
- Oter les joueurs inscrits mais n'ayant pas joué au moins 1 parties sinon ils seront comptabilisés comme « participants » et inclus dans la facture annuelle des droits du Challenge adressée en Mai 2021.

Bien sûr, tout le monde (MEME LES ETRANGERS) est licencié – au moins B ou A – pour la saison 2020-21 et sa fiche contient bien le code FFE. Les joueurs non licenciés ou dépourvus de code FFE se localisent en revenant en ronde 0 puis liste des joueurs.

<u>PRECISION</u>: Pas de tournoi où 5 rondes ne sont pas été physiquement jouées. Donc 5 joueurs avec un exempt n'est pas valide.